

elles avaient un si grand besoin ; je les envoie néanmoins, me confiant en votre bonté, mais de grâce, maman, je vous en prie, ne leur donnez pas de publicité. Je joins à cet envoi une carte du pays qui mieux que tout le reste pourra vous en donner une idée. Autant que possible je suivrai la même marche dans tous les endroits où je séjournerai. Je pourrai vous écrire de la Rivière aux Brochets, et je m'efforcerai de le faire au long.

Je ne sais pas si vous recevrez une lettre de moi cet hiver ; mais ce dont je puis vous assurer, c'est que je ne manquerai pas une seule occasion.

On attend après moi et je suis forcé d'en finir.

Adieu donc, bonne mère, adieu ! priez beaucoup pour moi.

Je suis bien portant, et j'ai bonne confiance ; mais je suis bien indigne du sublime ministère qui m'est confié.

Adieu ! tous les jours je pense à la meilleure des mères, et je m'estime heureux d'être

Votre fils affectionné,

ALEXANDRE.

Mille respects et amitiés à tous ceux qui veulent bien penser à moi.

AVIS IMPORTANT AU CLERGE

Demandes de Dispense de Mariage

PAR DEPECHE

Mgr l'Archevêque désire rappeler à Messieurs les membres du clergé du diocèse que, d'après les instructions de Rome déjà mentionnées dans une de ses circulaires, il est absolument défendu de donner des dispenses sur *simple dépêche*.